

Politique énergétique de la Suisse

Accroître la sécurité d’approvisionnement, améliorer l’efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables.

Adopté par le Congrès du PDC suisse le 22 janvier 2011 à Pratteln (BL)

Des objectifs clairs et atteignables

Le bien-être de la population, des conditions-cadres optimales pour notre économie ainsi que la préservation des ressources naturelles et de l'environnement aujourd'hui et pour les décennies à venir sont au centre des préoccupations du PDC. Pour y répondre, la Suisse a besoin d'un changement d'orientation et de stratégie en matière énergétique, qui garantira une alimentation sûre et durable.

Dans ce but, le PDC poursuit 4 objectifs prioritaires en matière de politique énergétique :

- 1) **Améliorer l'efficacité énergétique ;**
- 2) **Encourager les énergies renouvelables ;**
- 3) **Assurer la sécurité de l'approvisionnement ;**
- 4) **Augmenter l'autonomie énergétique de la Suisse – Réduire la dépendance au pétrole.**

Bilan du PDC suisse 2007-2011

Grâce à l'engagement déterminé du PDC, d'importantes mesures dans le domaine de l'énergie et de la politique climatique ont pu être réalisées :

- l'augmentation du budget 2009 de la Confédération de 100 millions de francs en faveur de l'assainissement des bâtiments ;
- l'introduction de certifications énergétiques des bâtiments dans toute la Suisse ;
- l'élévation des standards dans le domaine de l'efficacité énergétique pour les appareils électriques et électroménagers ;
- l'adaptation de la redevance hydraulique ;
- l'augmentation de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) pour soutenir le courant « vert » ;
- l'affectation d'une partie de la taxe sur le CO₂ en faveur de la rénovation des bâtiments, soit 200 millions de francs par année dès 2010.

1. Efficacité énergétique

Le PDC demande que l'efficacité énergétique soit massivement augmentée dans tous les domaines de la consommation afin d'exploiter au maximum le potentiel d'économie d'énergie qui demeure encore très élevé.

Les exigences du PDC :

- Les réseaux intelligents (**smart grids**) doivent être encouragés, car ils permettent d'améliorer fortement l'efficacité du système de distribution d'électricité. Des installations pilotes doivent être soutenues par la Confédération.
- Une obligation de déclaration de consommation pour tous les véhicules et les appareils électriques doit être introduite.
- Pour les nouvelles constructions et les rénovations totales, la priorité doit avant tout être accordée à l'efficacité énergétique. Les normes de construction des cantons et SIA doivent chercher à atteindre le standard Minergie minimum.
- Les prescriptions en matière de construction et d'appareils électriques doivent être continuellement adaptées à la meilleure pratique et technologie disponibles et doivent correspondre au minimum aux normes européennes.

- Chaque canton doit avoir pour but d'assainir tous ses bâtiments présentant le plus mauvais bilan énergétique (20% les plus mauvais) d'ici à 2020.
- La déduction fiscale d'importants assainissements doit pouvoir être répartie sur 5 ans.
- Introduction de critères énergétiques dans les marchés publics, par exemple des concepts de chauffage et de rénovation qui incluent des normes contraignantes en matière d'efficacité énergétique.
- Soutien accru de la Confédération aux filières de formation et de perfectionnement des professionnels dans les domaines de la rénovation énergétique des bâtiments, des énergies renouvelables et de l'énergie (efficacité énergétique).
- Des campagnes de sensibilisation et d'information doivent être menées pour familiariser la population aux concepts d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

2. Énergies renouvelables

En vertu de la loi sur l'énergie, la production annuelle moyenne d'électricité à partir d'énergie renouvelable doit augmenter d'ici 2030 d'au minimum 5400 GWh par rapport à l'an 2000. Le PDC soutient cet objectif, mais veut l'atteindre plus tôt, ou le dépasser. La part des nouvelles énergies renouvelables dans la production énergétique totale doit s'élever à minimum 10% d'ici à 2020.

Les exigences du PDC :

- Un soutien ciblé des pouvoirs publics pour la recherche dans le domaine des **cleantech** ainsi que pour une optimisation permanente des instruments pour la commercialisation des innovations.
- Le système de rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) doit être renforcé.
- Les coûts de remplacement d'une installation à mazout ou à charbon par un système de chauffage plus écologique doivent pouvoir être entièrement déduits des impôts.
- La Confédération et les cantons doivent promouvoir la mise en œuvre de projets de pompage-turbinage et de petites centrales hydroélectriques.
- Le programme SuisseEnergie doit être plus étroitement lié à l'économie, et bénéficier d'une enveloppe financière suffisante pour remplir ses objectifs.
- La dépendance et par conséquent le besoin en combustibles fossiles doit être réduit systématiquement. Pas uniquement pour protéger notre climat, mais aussi pour des raisons de politique de sécurité. C'est pourquoi il y a lieu de renoncer à la construction de nouvelles centrales combinées à gaz qui sont nocives pour le climat.

3. Sécurité de l'approvisionnement

Pour le PDC, l'une des priorités en matière de politique énergétique est d'éviter toute pénurie d'approvisionnement, qui aurait de graves conséquences pour le bon fonctionnement de notre pays.

Les exigences du PDC :

- Le Conseil fédéral doit présenter d'ici fin 2011 une stratégie pour combler un éventuel déficit d'approvisionnement énergétique.
- La sécurité de l'approvisionnement doit être assurée par une production énergétique indigène. Pour cette raison, la Suisse ne peut pas se passer de l'énergie nucléaire

pour le moment. Les centrales nucléaires existantes devraient être remplacées par des installations encore plus sûres et plus performantes (év. plus petites), si une prolongation des centrales existantes n'est plus possible pour des raisons techniques de sécurité.

Si d'autres sources de production énergétique non-émettrices de CO₂ sont disponibles en quantité suffisante d'ici la fin de la prochaine génération de centrales nucléaires, la Suisse doit sortir du nucléaire.

- La Suisse doit conclure des accords gaziers et pétroliers de longue durée de préférence avec des Etats politiquement stables qui s'engagent pour une production respectueuse de l'environnement, et qui représentent des partenaires fiables (la Norvège par exemple).
- Le potentiel de production des énergies renouvelables doit être augmenté. Le PDC mise sur l'énergie hydraulique comme ressource la plus importante pour une alimentation en courant sûre.
- Les processus d'autorisation doivent être accélérés pour toutes les sortes d'installations de fourniture énergétique, sans négliger les aspects sécuritaires et environnementaux.

4. Autonomie énergétique de la Suisse – indépendance au pétrole

Le PDC aspire à réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger notamment en matière d'énergie fossile, la Suisse étant totalement dépendante en matière de pétrole et de gaz. Nous visons à moyen-long terme un objectif d'indépendance par rapport aux sources d'énergie non-renouvelables.

Les exigences du PDC :

- La production d'énergie électrique indigène doit être augmentée, en modernisant et optimisant les centrales nucléaires suisses, et en augmentant la quantité d'électricité produite à partir de sources comme la force hydraulique, la combustion de biomasse, l'incinération des déchets, l'énergie solaire ou l'énergie éolienne. Le PDC soutient la stratégie du Conseil fédéral en matière de gestion des déchets radioactifs.
- Un accord sur l'énergie doit être conclu avec l'Union européenne.
- L'utilisation de matières premières indigènes doit être encouragée, par exemple pour la production de biocarburants à partir de déchets ou de surplus de la production agricole et sylvicole.
- Les installations de chauffage à mazout ou à charbon doivent être remplacées par des systèmes de chauffage écologiques et non-dépendants de carburants étrangers.
- Dans 10 ans, la Suisse doit être à la 1^{ère} place européenne en matière d'innovation et de recherche dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies énergétiques innovatrices. La Confédération doit créer les conditions-cadres le permettant.
- A long terme, l'objectif reste une Suisse des énergies renouvelables et des émissions de CO₂ les plus basses possibles. A cet effet, le PDC met tout en œuvre pour que l'alimentation en courant de notre pays ne dépende plus à moyen terme (d'ici 2050) des ressources fossiles et que son bon fonctionnement soit garanti.